

Résolution présentée par la délégation de la

Suisse

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne Signature d'un accord de désarmement international

L'Assemblée Générale,

déplorant le nombre de conflits toujours plus grand dans le monde et les victimes toujours plus nombreuses,

consterné par la prolifération des armes toujours grandissante,

constatant que les industries d'armement se portent bien et que les dépenses militaires mondiales ont augmenté de 9,8 % entre 2008 et 2017,

choqué que les exportations envers les pays instables, en conflits internes et externes augmentent sans cesse, empêchant ainsi toute avancée vers une solution pacifique,

souhaitant répandre ses principes fondamentalement pacifistes et inciter les pays du monde à réduire leur production et leur exportation d'armes,

Saluant l'initiative du traité sur le commerce des armes, adopté en 2013, et, afin de prolonger son action,

décide de la signature d'un accord de désarmement, tenu à Genève

- que les pays signataires s'engagent à promouvoir la paix dans le monde en réduisant leur production et leurs exportations d'armes.

Le texte français fait foi